

leur cœur un grand vœu, ont fait avec respect une niche avec une statue d'A-mi-t'o (Amitâbha). En haut, que ce soit pour le bénéfice de l'Empereur, et, en bas, que cela s'étende jusqu'aux père et mère de sept générations ; que tous les êtres vivants du monde de la Loi participent à cette cause de bonheur. La quatrième année yong-houei, le vingt et unième jour du sixième mois (21 juillet 653), cette œuvre méritoire a été achevée.

Estampage 44 (Fig. 1312).

Le disciple (du Buddha), Tchang Kiun-tao, ○○○○○○ a fait avec respect une statue d'Amitâbha ; il souhaite que tous les membres de sa famille, grands et petits, jouissent du bien-être ○○○○ Première année hien-k'ing (656), sixième mois.

Estampage 45 (Fig. 1313)¹.

La cinquième année hien-k'ing, le huitième jour du quatrième mois, (22 mai 660), le religieux Chan-tö, du temple Tchao-kio, a fait une statue de Mi-le (Maitreya).

Estampage 46 (Fig. 1314)².

La deuxième année long-chö, le vingtième jour du premier mois (13 février 662), (les officiers que voici) de l'administration du roi de Tcheou : le préposé au cens Lieou Yuan-li ; le préposé aux officiers civils, Wang Ki-fou ; le préposé aux affaires militaires, Tcheng Hing-yen, ont fait avec respect une niche avec une statue d'Amitâbha ; ils souhaitent que ce soit pour le bénéfice de sa majesté l'Empereur et de tous les êtres doués de vie, en sorte que tous profitent de ce bonheur.

Estampage 47 (Fig. 1315)³.

Inscription mutilée : ○○○○○○ a fait une niche contenant une statue d'Amitâbha. Deuxième jour du troisième mois de la deuxième année long-chö (26 mars 662).

Estampage 48 (Fig. 1316)⁴.

La deuxième année lin-tö, le huitième jour du quatrième mois (27 mai 665), le nei-ki-che Fong Che-leang a fait ceci avec respect.

1. Cf. *KKL*, VII, 16 b ; *YFTKCWTM*, IV, 3 a.

2. Cf. *HYFPL*, III, 9 a ; *KKL*, VII, 18 a, *YFTKCWTM*, IV, 3 b.

3. Cf. *YFTKCWTM*, IV, 3 b.

4. Cf. *HYFPL*, III, 10 a ; *KKL*, VII, 20 b ; *YFTKCWTM*, IV, 3 b.